



## Quelques fake news dans l'ESR !

(27/02/2018)

**Non** le problème n'était pas APB, ni le tirage au sort, ni le soi-disant échec massif en première année de licence mais la décision prise depuis plus de dix ans du renoncement politique à investir en fonction des besoins pour entre autres absorber l'évolution démographique dans l'Enseignement supérieur (ES - évolution qui est en soi plutôt une bonne chose pour l'avenir du pays).

**APB ne pouvait résoudre l'équation** en 2017 des 808 000 jeunes inscrits sur APB pour des capacités d'accueil estimé à 654 000 places. Aucun logiciel ne pouvait régler cette équation. APB comme le tirage au sort ne sont pas la cause des problèmes de l'ESR. Parcoursup ne réglera pas le manque de place et d'encadrement liés au sous-investissement. Ce logiciel avec le système des attendus est par contre l'outil d'une sélection déguisée et d'une gestion des flux. Cette année il manquera encore environ 80 000 places dont en STAPS (cf article STAPS et sous-investissement). Faut-il alors diminuer le nombre de bacheliers ? Interdire aux 5 % de bac pro qui tentaient leur chance dans l'ESR ? Que devient le droit à l'éducation inscrit dans la constitution, en particulier le droit aux études supérieures gagné par des luttes sociales en particulier en mai 1968 ?

**Le taux d'échecs de 60 % qui nous a été « rabâché » en première année de Licence est trompeur.** Que dire alors du taux d'échec de 86 % en première année de PACES sur lequel personne s'insurge ? Car au final sur 100 % de jeunes qui entre dans l'ESR, plus de 80 % en sortent diplômés ce qui place la France sur « le podium » du classement de l'OCDE (*source rapport 2013*). Les jeunes tâtonnent dans leur choix d'avenir. En première année il y a 42 % de passage en deuxième année, 24 % de redoublement, 25 % en réorientation et 9 % d'abandon. Le taux d'abandon est stable depuis 1970. Ce n'est donc plus 60 % d'échec mais (hélas) seulement 20% au final (un des plus faibles taux en comparaison internationale).

### **La vraie information et le problème majeur est le sous-investissement dans l'ESR.**

Depuis 2009 l'Enseignement Supérieur (ES) a accueilli plus de 280 000 étudiants supplémentaires pour atteindre 2,6 Millions en 2016 dont 1,6 Ms à l'université, ceci à budget constant. Cela aurait nécessité la création de 12 nouvelles universités. Il y a même eu 7147 postes de titulaires supprimés (Enseignants, Biatoss) entre 2009 et 2015 (*source cour des comptes*). Le budget moyen par étudiant ne cesse de baisser. (cf [la note de la Depp sur DIE](#) où l'on devrait investir au moins 20 milliards (Mds) de plus dans l'éducation.). On attend 300 000 étudiants supplémentaires d'ici 2025.

**Ce sous-investissement** est reconnu partout y compris dans les comparaisons internationales (OCDE). Les dépenses publiques (Etat et Collectivités) pour l'ESR en France étaient de l'ordre de 2,2 % pour une moyenne de l'UE à 2,7 % et 3,1 % en moyenne (*source rapport OCDE 2017*).

La StraNES (commission sur la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur) dans son rapport de 2016 et non contesté, estimait l'effort nécessaire pour que l'ESR fonctionne correctement à 3 milliards (Mds) par an supplémentaire au budget sur 10 années (2Mds pour l'ES et 1 pour la Recherche). Actuellement il y a un consensus pour dire qu'il faut au moins a minima 1Mds par an pour absorber l'évolution démographique. Pas d'argent ? Mais que dire par exemple des cadeaux fiscaux fait aux très riches dans le budget 2018 qui prive l'Etat de 4,5 Mds de recettes ?

La LRU avec l'autonomie financière (RCE) imposée aux universités, n'a t-elle pas entre autre servi à masquer ce sous-investissement et à gérer la pénurie par les personnels ?

### **Alors cette loi orientation et réussite de l'étudiant (ORE) est au service de quoi ?**

Schématiquement il nous semble qu'elle vise à renverser les finalités du système de l'ESR en particulier à

l'Université. Jusqu'à présent il y avait un consensus pour faire vivre « à égalité » deux finalités : celle de former un citoyen critique (par la culture) et un futur travailleur (un diplôme). Désormais la logique opérée semble donner la priorité à la domination des besoins économiques et de « l'employabilité » du futur travailleur, sachant s'adapter, avec un portefeuille de compétence et non de diplôme (trop rigide) et que cet-te étudiant-e soit auto-entrepreneure de lui-même. Pour le Medef et pour ce gouvernement, le système d'éducation avec ses derniers étages ESR et lycée, doivent être en adéquation avec les mutations et besoins de l'appareil productif et de consommation.

La réforme visant à l'institutionnalisation de la sélection à l'entrée de l'université combiné avec la réforme d'un Baccalauréat local et impliquant un lycée modulaire (à la carte), permettront d'organiser le système éducatif (avec le collège) selon le principe du pilotage par l'aval afin qu'il puisse s'adapter aux besoins des entreprises. Les entreprises informent les universités de leurs besoins qui elles même informent le lycée et lycéens de ses attendus et qui informera à son tour le collège... Dans ce lycée modulaire et Bac « maison » les lycéens dès la seconde devront devenir auteur et acteur de leur orientation avec l'accompagnement du corps enseignant.

Il est significatif que cette loi (ORE) adoptée le 15/02 l'ai été avec les amendements des Républicains au Sénat dont celui de « *fixer les capacités d'accueil des formations en fonction du taux de réussite et de l'insertion professionnelle des diplômé.e.s.* ». (Cela ne devrait-il pas servir la filière STAPS Cf article). Mais cette perspective adéquationniste pilotée par les besoins, entre autres locaux, des entreprises dénie les missions de l'Université et de l'enseignement supérieur et va plonger les établissements dans une spirale déflationniste en termes d'offre de formation en particulier pour les sciences humaines et sociales.

Les missions de l'université ne se bornent pas à former des étudiant.e.s « prêt.e.s à l'emploi » dans une branche donnée, mais consistent avant tout à développer des compétences transversales, l'esprit critique, la démarche scientifique, ainsi qu'à conserver, développer et remettre en question les connaissances qui fondent notre culture et notre démocratie.

Cette loi « utilitariste » ne va faire qu'amplifier la reproduction sociale et délégitimer l'objectif de démocratisation.

[Pascal.anger@snepfsu.net](mailto:Pascal.anger@snepfsu.net)

Lire l'article [STAPS : le symptôme du sous-investissement public majeur de l'université ?](#)